

La mise en place des pays cynégétiques

L'ensemble des objectifs et actions contenus dans le projet cynégétique départemental doit, pour être développé, posséder une structure et celle-ci doit de préférence être locale.

En effet, seules quelques actions seront conduites intégralement au niveau fédéral. La mise en œuvre du SDGC n'a donc de réalité opérationnelle qu'auprès des Pays cynégétiques, structures nouvelles qui seront chargées de regrouper les différents partenaires et énergies, de susciter le dialogue et l'échange pour finalement guider l'action.

OBJECTIF N Développer le SDGC à l'échelle locale.

Moyens proposés :

Échéance prévue

Action N-1 Créer de façon progressive, sur les 14 pays cynégétiques, un comité de suivi local.

Liste non exhaustive des membres des comités de suivi locaux :

- 1 administrateur de la FDC 25, responsable du comité de suivi et de son animation,
- 1 représentant du Conseil Général,
- 1 personnel technique,
- présidents d'ACCA, de chasses privées, de chasses domaniales,
- 1 représentant de chaque unité de gestion du pays cynégétique,
- chasseurs à compétences reconnues et motivés,
- membres d'associations de chasse spécialisées,
- louvetier,
- estimateurs « dégâts de gibier »,
- représentants du milieu agricole,
- représentants du milieu forestier,
- représentants des associations de sports de nature (randonneurs, vététistes, cavaliers),
- représentants des communautés de communes ou collectivités locales.

Dès validation

Dès validation un premier comité de suivi local « pilote » sera constitué sur le pays cynégétique « Loue-Lison ». L'expérience acquise permettra ensuite d'étendre la constitution des comités de suivi aux autres pays cynégétiques.



Action N-2 Passer d'actions disparates et ponctuelles à des actions coordonnées/groupées à l'échelle des « pays cynégétiques ».

Une fois créé, chaque comité de suivi puisera dans le « catalogue » du projet cynégétique départemental, afin de développer les actions répondant le mieux aux attentes des différents partenaires et s'inscrivant dans le contexte local spécifique.

*Dès constitution
des comités
de suivi*